

Formation départementale Sensibilisation à l'environnement en kayak de mer Samedi 24 mai 2025

Cette journée de formation fait suite à celle réalisée en 2023 à Plougrescant, à l'ouest des Côtes d'Armor. Cette année, c'est Saint Jacut de la Mer, qui nous accueille, à l'est du département. Ce moment de sensibilisation a pour objectif d'informer pour mieux respecter notre environnement mais également transmettre les bonnes pratiques.

5 clubs : La Roche Derrien, Lannion,
Saint Brieuc, Dinan/Lanvallay, Lancier

12 participants

La formation s'adressait à des adhérents
FFCK assurant des encadrements dans
leurs clubs et non à des pratiquants
individuels.



La journée s'est scindée en deux temps.

Le matin : apports de connaissances et échange avec nos partenaires invités

L'après-midi : embarquement à la plage du Rougeret et mise en pratique de bons gestes dans l'estuaire de l'Arguenon

Nos partenaires ont présenté les différents dispositifs d'encadrement des usages sur certains sites, liés au Code de l'Environnement. Le but des réglementations est la transmission d'un patrimoine naturel préservé aux générations futures.

Présentation du **Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude** par Ophélie Le Cloirec, chargée de mission Natura 2000 au PNR.

La mission du PNR est la protection des milieux naturels et du patrimoine tout en tenant compte et en valorisant l'activité économique du territoire. Ce PNR situé sur deux départements (35 et 22) est né d'une volonté territoriale de créer du lien pour mieux préserver, et coordonner des actions : « convaincre (éduquer) plutôt que contraindre » telle est la méthode.

Au sein de ce Parc se situent 2 sites Natura 2000, dans lesquels sont concentrés des habitats naturels et espèces rares ou menacés à l'échelle européenne. L'objectif : concilier les usages avec le maintien de ce riche patrimoine naturel.

Information sur les **Zostères** par Claire Rollet, ingénieure en écologie côtière à IFREMER

Le site de Saint-Jacut de la Mer présente de très beaux herbiers de zostères. On y rencontre des Zostères naines (visibles à toutes les marées) et des Zostères marines (visibles lors de grandes marées). Les Zostères sont des lieux support de vie, de refuge, de reproduction pour de nombreux animaux : araignées, seiches, bars, hippocampes... La faune y est riche (plus de 500 espèces par herbier !). Ils sont aussi des zones d'alimentation pour certains oiseaux migrateurs. Après un déclin inquiétant de ces plantes, une amélioration est amorcée. Ces zones sont très sensibles aux usages type pêche à pied, mouillages, pêche embarquée avec drague du fond, etc...

Intervention de Gaël Gautier, Directeur de l'association **AL LARK** qui a pour objectifs : la Prévention – la Sensibilisation et l'étude des mammifères marins.

Sur nos côtes, nous pouvons observer de nombreux mammifères marins : phoque veau-marin, phoque gris, dauphin de Risso, requin taupe, requin pèlerin, grand dauphin, dauphin commun, ... Certains sont visibles de façon occasionnelle. D'autres y vivent en permanence. Il précise les bonnes pratiques en cas de rencontre avec des mammifères marins, afin de ne pas les déranger et perturber leur cycle de vie.

Vincent Carré, conchyliculteur et élu à la mairie de Saint Jacut de la Mer, s'est rendu disponible pour une présentation de son métier.

Nombreux parmi nous ont été étonnés d'apprendre que nos moules, nos huîtres sont nées en Charente maritime : les naissains aiment les eaux plus chaudes.

Ils viennent grandir dans nos parcs et sur nos bouchots ou cordes (autre technique de culture des moules). La conchyliculture est actuellement mise en difficulté par la prolifération des araignées friandes de moules. La production a diminué de 2/3.

Les interventions étaient d'une grande richesse d'où les très nombreux échanges qui ont ponctué cette matinée. Nous remercions tous nos intervenants.



Rapide déjeuner sur la plage du Rougeret, puis embarquement direction l'île des Ebihens.

La marée basse, nous contraint à longer la côte sud-est. La mer est trop haute pour observer les zostères marines, cependant un pied de zostère, très certainement arrachée par l'ancre d'un bateau, est récupéré par Ophélie.

Gwenal Hervouët, directeur adjoint au Conservatoire du Littoral aborde quelques bonnes pratiques qui respectent les milieux. « Soit on laissera de la place à la nature par de bonnes pratiques, soit nos responsables remettront une couche réglementaire... »

Il rappelle ses missions de prévention et de police. La meilleure méthode est la rencontre, l'échange avec le public, comme aujourd'hui.





Entre l'île des Ebihens et l'île Agot la mer est légèrement formée.
Puis nous longeons à distance respectable l'île de la Colombière, en Arrêté préfectoral de protection de Biotope (APPB), sur laquelle nichent 3 espèces de sternes. Nous constatons que la signalisation de l'APPB mériterait à être plus visible de loin pour éviter toute approche malencontreuse.

La marée a bien monté lorsque nous revenons au départ.



Nous remercions tous nos intervenants, mais en particulier Ophélie Le Cloirec qui s'est rendue très disponible, à l'écoute de nos demandes et source de propositions qui ont favorisé la réussite de cette journée.

Ce constat est attesté par l'attention du public kayakiste : un seul regret le nombre restreint de clubs présents.

La réussite de cette journée tient également aux conditions d'accueil de la mairie de Saint-Jacut de la mer : la mise à disposition gratuite d'une salle et la confiance qui nous est accordée.